

Commission des Jeux divers.

- MM. Robert, directeur des ponts et chaussées, *président* ;
de Lestrac, aide-commissaire de la marine ;
Laurent, médecin de 2^e classe ;
Lanfroy, lieutenant d'artillerie ;
Le prince Teriitapunui ;
Poroi, propriétaire ;
Afaïtaata, membre du comité d'agriculture et de commerce.

Commission du Banquet au Roi et aux chefs indigènes.

- MM. Augarde, directeur des affaires indigènes, *président* ;
Chassaniol, médecin de 1^{re} classe de la marine ;
Bouvier, commandant la compagnie d'infanterie de marine ;
Langomazino père, défenseur ;
Lagarde, gérant de la caisse indigène ;
Maheannu, chef représentant du district de Faaa.

Commission Théâtrale.

- MM. Houx de la Brousse, directeur d'artillerie, *président* ;
R. de Mestadier, aide-commissaire de la marine ;
de Lestrac, aide-commissaire de la marine ;
Pascalet, pharmacien de la marine ;
de Damian, sous-lieutenant d'infanterie de marine ;
Ytier, employé des ponts et chaussées ;
Cardella, pharmacien civil.

Commission d'Himenc.

- MM. Augarde, directeur des affaires indigènes, *président* ;
Simon, enseigne de vaisseau ;
Pocard-Kerviler, lieutenant d'artillerie ;
Poroi, propriétaire ;
Tere, chef de Mataïca ;
Matahiapo, chef représentant de Hitiaa.

Papeete, le 3 juillet 1879.

Signé : F. PLANCHE.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,

Signé : HENRY JOYAU.

N^o 292. — *ARRÊTÉ* au sujet de la justice de paix de Taravao.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie,
Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu l'article 11 du décret du 18 août 1868 portant organisation de la justice dans les Établissements français de l'Océanie et les États du Protectorat, instituant deux tribunaux de paix à Taravao (Tahiti) et aux îles Tuamotu, ensemble l'article 41 du même décret ;

Vu la rentrée au chef-lieu de M. Bouvier, lieutenant d'infanterie de marine, remplissant les fonctions de juge de paix du canton de Taravao ;

Considérant qu'il importe, par sa constitution, de mettre la justice